



www.clairvaux-les-lacs.com

Compte rendu du conseil municipal du 05 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 05 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 29 juin 2021 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Le Maire

Mme Stéphanie BAUDIER, Mrs Jaques BAILLY, les adjoints : Mmes BIOLAND Sophie, CLOSCAVET Marie-Claire, KAAPT Eliane, PIAULY Marine, RENAUX Marie-Louise et Mrs MINO Christian, RIDET Jérôme, SONNET Quentin, Dominique TAURINES et VUILLEMOT Guy.

Absents excusés : Cécile AMRANE (ayant donné procuration à Hélène MOREL-BAILLY), BARIOD Denis (ayant donné procuration à VUILLEMOT Guy)

Absents non excusés :

Mme le Maire ouvre la séance à 19h05

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Marine PIAULY est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

La Préfecture nous a demandé d'annuler l'élection du 28/06 et de convoquer au plus vite le conseil pour procéder à une nouvelle élection.

1. ELECTION D'UN NOUVEL 3^{ème} ADJOINT :

M le Préfet a accepté la démission de M Taurines, 3^{ème} adjoint, en date du 15/06/2021.

Il est proposé de palier à cette vacance par l'élection d'un nouvel adjoint au même rang et dans les mêmes conditions que l'élu démissionnaire.

Le conseil accepte de pourvoir à la vacance du 3^{ème} adjoint à 15 voix pour.

Election du 3^{ème} adjoint :

Désignation du secrétaire : Mme Eliane KAAPT

Désignation de 2 assesseurs : Mrs Jérôme RIDET et Dominique TAURINES

Sont candidats (hommes uniquement) : M SONNET Quentin

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs et nuls : 6

Nombre de suffrage exprimés : 9

Majorité absolue : 5

M SONNET Quentin est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint

2. CREATION D'UN POSTE DE 4^{ème} ADJOINT :

Mme le maire rappelle que jusqu'à ce jour le 3^{ème} adjoint et un conseiller délégué se partageaient les missions. Compte tenu des obligations de parité le conseiller délégué s'est donc proposé comme adjoint. Plutôt que de donner des délégations à un nouveau conseiller il est proposé d'ouvrir un 4^{ème} poste d'adjoint (femme obligatoirement). Vis à vis des employeurs un poste d'adjoint bénéficie de plus d'heures pour l'exercice de ses fonctions. Ceci n'entraînerait aucune modification de l'enveloppe budgétaire actuelle pour les indemnités de élus.

La décision d'ouvrir un poste de 4^{ème} est mise en délibération.

Le conseil accepte la création d'un 4^{ème} poste d'adjoint à 12 voix pour et 3 voix contre.

3. ELECTION D'UN 4^{ème} ADJOINT

Election du 4^{ème} adjoint :

Désignation du secrétaire : Mme Stéphanie BAUDIER

Désignation de 2 assesseurs : Mme KAAPT Eliane et M SONNET Quentin

Sont candidates (femmes uniquement) : Mme BIOLAND Sophie

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrage exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Mme BIOLAND Sophie est désignée en qualité de 4^{ème} adjoint.

4. DELIBERATION POUR LES INDEMNITES DES ELUS ;

Mme le maire demande au conseil d'approuver la modification du tableau des indemnités suite aux élections. Ainsi le tableau serait modifié par le changement du nom du 3^{ème} adjoint et par le changement de nom et de fonction pour le 4^{ème} adjoint (ex conseiller délégué). Les montants sont inchangés : indemnités de fonction brute mensuelle de 385.05€ et majoration de 15% égale à 57.75€ soit un total brut mensuel de 442.80€

Le conseil valide les indemnités à 12 voix pour et 3 voix contre.

Le conseil valide les majorations à 12 voix pour et 3 voix contre.

Les élus ayant voté contre précisent qu'ils auraient préféré que les indemnités soient identiques pour tous les adjoints (enveloppe actuelle divisée par 4).

Mme le Maire lève la séance à 19h30

Mme le Maire

Le secrétaire